

Accord de coproduction entre le Canada et Israël

Le ministre des Communications, M. Marcel Masse, et le vice-premier ministre et ministre des Affaires extérieures d'Israël, M. Yitzhak Shamir, ont signé le 18 mars dernier un accord concernant les coproductions cinématographiques et vidéo intéressant le Canada et Israël.

Cet accord non seulement stimulera l'économie mais amènera la coproduction de films et de vidéos mettant en valeur les secteurs privés du film et de la vidéo du Canada et d'Israël, tout en favorisant les bonnes relations entre les deux pays. Puisque les coproductions seront réalisées en français et en anglais ainsi qu'en hébreu, le secteur canadien du film et de la vidéo pourra gagner du terrain sur le marché mondial.

En 1978, le Canada et Israël avaient tout d'abord signé un accord sur les longs métrages qui a mené à la réalisation d'un projet cinématographique d'envergure en 1982. Les deux gouvernements se sont toutefois aperçus que, étant donné l'apparition continue de nouvelles technologies de communications, l'accord original ne permettait plus de suivre l'évolution des tendances de distribution et de production sur les marchés mondiaux. Ils ont donc convenu de formuler un nouvel accord qui engloberait toutes les formes de produits cinématographiques ainsi que toutes les méthodes de distribution.

Aux termes de la nouvelle entente, les coproductions officielles pourront bénéficier de toutes les mesures de financement aux-

quelles peuvent recourir les secteurs du film et de la vidéo des deux pays. Ces mesures seront applicables aux producteurs qui possèdent les installations techniques appropriées, un état financier solide et une expérience professionnelle reconnue.

Les projets de coproduction seront coordonnés par Téléfilm Canada et par le Centre du cinéma d'Israël. Les producteurs canadiens pourront recevoir un appui financier pour leurs projets grâce au Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes qui accorde aux entreprises de production et aux producteurs indépendants des crédits de 254 millions de dollars répartis sur cinq ans. Cette aide est destinée à compléter les investissements que d'autres sources de financement auront consentis à des fins de production.

À la fin de 1984, le fonds a versé 45 millions de dollars pour 112 réalisations et a incité les secteurs public et privé à faire des investissements d'une valeur globale de plus de 160 millions de dollars. Administré par Téléfilm Canada, ce fonds contribue grandement à stimuler la production d'émissions canadiennes de qualité.

Les coproductions canado-Israéliennes pourront bénéficier des avantages fiscaux offerts par les gouvernements canadien et israélien. De plus, ces derniers utiliseront tous les moyens dont ils disposent pour promouvoir, dans leur pays respectif, l'importation, la distribution et la projection des films et des vidéos réalisés dans l'autre pays.

Découverte de pétrole

Esso vient de découvrir un gisement pétrolier dans la mer de Beaufort, mais deux autres forages seront nécessaires avant de savoir si cette découverte permettra d'exploiter une certaine quantité de pétrole dans cette région.

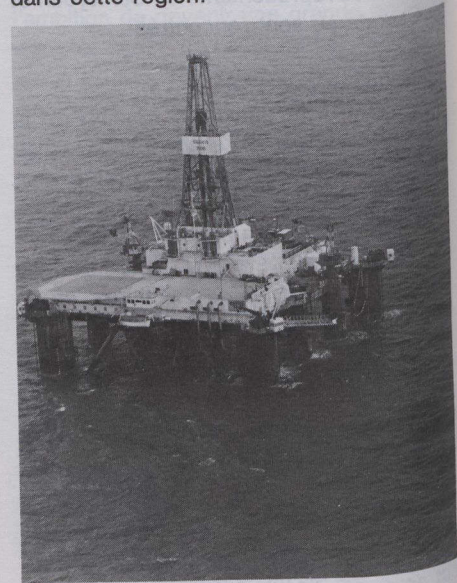


Plate-forme de forage.

On ne connaît pas encore l'épaisseur du gisement et le président d'Esso Impériale, M. Donald McIvor, a laissé entendre qu'il faudrait effectuer un deuxième forage pour déterminer l'importance de la découverte. Ce deuxième forage s'est fait à partir de la même île artificielle que le premier. Il ne figurait pas au programme annuel de la compagnie.

Plusieurs tests ont été effectués : l'un d'eux, situé entre 1 898 et 1 902 m, a révélé un flot de 3 400 barils par jour et un autre, de 3 210 barils par jour.

Une production de 250 millions de barils pour l'ensemble des réservoirs de la compagnie dans la région pourrait justifier le prolongement du pipe-line de Norman Wells, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Informatisation des taxis

La compagnie Gandalf Technologies Inc., de Manotick (Ontario), vient de recevoir d'une société de taxis de New York une commande de un million de dollars pour la fourniture et l'installation d'un système entièrement informatisé de répartition des taxis. Un porte-parole de la société Gandalf a précisé que ce contrat avec Bell Radio Taxi Inc. représentait un premier pas dans l'implantation de la répartition informatisée des taxis à New York, système qui permet d'accroître la rentabilité d'une flotte de taxis.



Le ministre des Communications, M. Marcel Masse (à droite), et le vice-premier ministre des Affaires extérieures d'Israël, M. Yitzhak Shamir, signent un accord de coproduction cinématographique et vidéo.